

Fédération suisse de gymnastique
Présidence et direction
Bahnhofstrasse 38
5000 Aarau

Volketswil, le 11 septembre 2026

Demande de réduction des cotisations de membres

Cher Fabio, cher comité central, chère direction

L'Association cantonale zurichoise de gymnastique (ZTV) et son comité directeur se sont penchés assidûment sur la proposition de cotisations des membres dont l'entrée en vigueur est prévue le 1^{er} janvier 2027. Si nous comprenons qu'une majoration des cotisations soit nécessaire au vu de la nouvelle structure des membres, de la stratégie de la FSG et de la situation financière actuelle, elle ne doit pas se faire à ce niveau.

Le catalogue de prestations a changé ces dernières années, et les gymnastes bénéficient d'offres adaptées et attrayantes. Toutefois, nous estimons que l'augmentation est disproportionnée, notamment celle de 45 % qui touche la catégorie des enfants et des jeunes.

De même, contrairement à la FSG, nous ne pensons pas que seuls 35 % des adultes disputeront des compétitions ; en effet, la comparaison pluriannuelle de participation aux compétitions au cours des six dernières années (de 2018 à 2025) révèle que le taux de participation moyen s'élève à 56 %, voire à 44 % si l'on étend la période d'analyse aux dix dernières années (de 2014 à 2025).

Par conséquent, nous demandons de réduire de 10 % le montant des cotisations proposées :

- Adultes standard **CHF 56.-** (FSG : 62.-)
- Adultes light **CHF 30.-** (FSG : 32.-)
- Enfants et jeunes **CHF 18.-** (FSG : 20.-)

L'Association zurichoise part du principe qu'il y aura encore 40 %, voire plus, de gymnastes qui prendront part à des compétitions. Les cotisations que nous proposons, et qui se fondent sur une répartition 40/60 (standard/light) (sur la base des ETAT 2026), généreront des recettes supplémentaires d'au moins CHF 80'000.-.

L'Association zurichoise partage l'avis du CC FSG : nous avons besoin d'une base financière solide pour mettre en œuvre la stratégie 2032. Le déficit financier annuel actuel (en moyenne CHF 350'000.- par année) résulte des nombreux défis que la FSG a dû relever ces dernières années).

Les cotisations initialement proposées, calculées en fonction d'une répartition 35/65 (standard/light), permettront de générer des recettes supplémentaires d'au moins CHF 700'000.-. Il est très important pour nous que la résorption du déficit ne repose pas principalement sur une augmentation des cotisations des membres. Des ajustements fondamentaux sont nécessaires au niveau de l'organisation structurelle et fonctionnelle ; ces dernières doivent contribuer pour au moins deux tiers à la résorption du déficit. Si l'objectif visé consiste à obtenir un excédent financier constant de CHF 200'000.- par an, il n'est pas nécessaire que cet objectif soit atteint en 2027 déjà.

Nous formons tous et toutes la Fédération suisse de gymnastique, et nous n'avons pas besoin d'une fortune de plusieurs millions. Ce qui est important, c'est de faire preuve d'économie, de prudence et d'efficacité. Nos sociétés et leurs membres nous en remercieront.

Meilleures salutations

Association zurichoise ZTV

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S. Niederhäuser', is placed above the printed name.

Stephan Niederhäuser
Président